

3) Ces analyses sont censées reproduire celles des clercs du moyen âge (p. 73); or, à la page 10, l'auteur affirme l'impossibilité de faire une grammaire générative de l'ancien français, «faute d'intuition et manque de pouvoir ressaisir au plus juste le sens de la grammaticalité qu'avaient les écrivains». Y a-t-il une grande différence entre le but de M. Wagner et celui – rejeté – de la grammaire générative? D'ailleurs, tout bien considéré, quel intérêt y aurait-il à tenter de reconstruire l'analyse linguistique faite par un clerc du moyen âge? Sa formation linguistique – s'il en a une – repose sur la grammaire latine, à travers laquelle il considère sa propre langue; témoin les paroles fameuses de l'introduction d'Edouard le Confesseur (v. 5-6): *Qu'en latin est nominatif, / Ço frai romanz acusatif.*

4) Enfin un grand inconvénient: la confusion des termes et l'absence de définitions. Un exemple: W. emploie quatre termes différents pour désigner le passé simple: «prétérit», «tiroir soi» (p. 57), «passé lointain» (p. 58) et «aoriste» (p. 61). En ce qui concerne les définitions, on aimerait savoir au juste ce qui correspond, p.ex., aux termes «désinence» et «morphème». A la p. 136, tous deux sont pris comme partie intégrante du mot, mais à la page 237, l'auteur renvoie aux verbes de perception avec le mot de «morphème». De même, les qualificatifs «archaïque» ou «classique», fréquemment employés (pp. 98, 99, 175 ...) à propos de l'ancien français ne sont ni justifiés ni définis.

Lene Schosler
Odense

Ernst Ulrich Grosse, *Altfranzösisches Elementarkurs*. Hueber Hochschulreihe 7. München, Max Hueber, 1971. 143 p.

Comme l'indique son titre, ce livre est destiné aux étudiants allemands qui doivent passer un examen d'ancien français élémentaire. «Der Wissenschaftler vom Fach wird also fast nur Bekanntes finden» (p. 9). Le professeur ne basera pas son cours sur ce livre, mais il invitera les étudiants à s'en servir pour apprendre eux-mêmes les faits élémentaires. Le temps ainsi épargné pourra être consacré aux aspects linguistiques moins élémentaires et aux problèmes historiques et littéraires des textes.

Voilà l'idée de l'auteur. Bien que je ne l'aie pas mise en pratique, je doute qu'elle soit bonne. On ne peut se dispenser de discuter les faits élémentaires en classe; et je préfère un manuel dans lequel les étudiants pourraient trouver l'explication des faits – même moins élémentaires – rencontrés dans leurs textes, mais dont ils n'auraient pas à charger leur mémoire.

Le livre est divisé en deux parties: *Lautlehre* et *Morphosyntax*, auxquelles s'ajoutent quatre appendices. La phonétique comprend la moitié du livre: c'est trop à mon avis. La sémantique, elle, ne fait que le vingtième du livre (le premier des appendices): c'est trop peu, car c'est cette partie-là qui cause le plus de difficultés à tous ceux qui s'occupent de l'ancien français.

Dans la partie phonétique, le point de départ n'est pas l'ancien français, mais le latin, comme c'est très souvent le cas dans les grammaires de l'ancien français. Ainsi, nous apprenons ce que sont devenues les voyelles latines en syllabe tonique en position entravée et ce qu'elles sont devenues en syllabe tonique en position libre, mais nous n'apprenons pas le système des voyelles en ancien français en syllabe tonique sans nasale: on ne nous dit pas qu'il y a dans la première période trois *e* différents en syllabe tonique (l'auteur attribue à celui qui provient de l'*a* latin les deux qualités des autres, p. 27, cp. p. 25), ni

que ceux-ci se confondent au cours du moyen âge, et nous n'apprenons pas les diphtongues en *-i* ni celles en *-u* < *-l*. Pour le système des voyelles en syllabe non tonique, on nous dit qu'il est identique à celui des voyelles provenant de voyelles latines toniques en position entravée; c'est faux: en syllabe protonique, l'ancien français n'avait, du moins dans la première période, qu'un seul *e* et un seul *o*, sans doute fermés (cela vaut également pour *o* protonique provenant de *au*: *o*ser, non *o*ser, comme on le suppose aux pp. 29 et 43: si l'infinitif moderne n'est pas *ouser [uze], cela est dû à l'analogie des formes au radical tonique, de même que pour *pleurer* au lieu de *plourer); je crois même que le syncrétisme de l'*i* et de l'*e* latins et celui de l'*ü* et de l'*ö* latins en syllabe non tonique n'étaient pas postérieurs à celui de l'*e* avec *i/ë* et à celui de l'*o* avec *ü/ö* (voir mon compte rendu de Palle Spore: *La diphtongaison romane*, dans *Acta Linguistica Hafniensia* XV,1, 1974, 119). Le troisième système vocalique important est celui des voyelles en syllabe tonique devant nasale; on ne nous en donne que les monophthongues (p. 30), en présentant d'ailleurs deux nouveautés: la voyelle *o* > *u* (de *bons*, *contre*) ne se serait peut-être pas nasalisée (c'est peu probable), et la nasalisation de l'*i* et de l'*y* (< *ü*) remonterait aussi haut que celle de *e* et de *a* (c'est bien possible, mais comment le prouver? Ce qu'on peut constater, c'est que *in* et *yn* continuent pendant un certain temps à assoner avec *i* et *y* sans nasale, tandis que dès les premiers textes, *en* et *an* n'assonnent plus avec *e* et *a* sans nasale). — Les consonnes sont mieux traitées que les voyelles; notons un résumé simplifié, mais acceptable, de leur évolution du latin en ancien français (§ 2.5) et un aperçu des phonèmes consonantiques en ancien français (§ 5.9.3).

La seconde partie du livre est consacrée à la morphosyntaxe. Le point de vue y

est plus synchronique que dans la partie phonétique, comme il arrive souvent dans les manuels de ce genre. Les verbes sont pourtant divisés selon les quatre conjugaisons latines, ce qui comporte des redites inutiles. Il y a trop d'erreurs. En ancien français on ne disait pas *tu vois* (pp. 69, 80, 106), mais *tu veiz* > *voiz* (et la forme du parfait est *veïs* en deux syllabes). Dans la déclinaison manque le type *uem*: *ome*, *cuens*: *conte* sans déplacement de l'accent; on pourrait plutôt omettre le type *pe(d)re*, qui ne comprend pas tous les substantifs masculins latins en *-er* (*li livres*), et où l'*-s* analogique est fréquent (*li peres* pour *li pere*). L'auteur cite deux types de substantifs féminins qui distinguent le nominatif du cas oblique au singulier: les substantifs imparisyllabiques (*suer*: *sero(u)r*) et ceux qui ont le suffixe *-tez* (qu'il fait dériver à tort du nominatif latin *-tas*, pp. 91 et 93, au lieu du nominatif refait **-tatis*); mais tous les substantifs et adjectifs qui finissent en voyelle tonique ou en consonne ont conservé l'*-s* du latin classique ou tardif (*flors* < **floris*) dans les dialectes conservateurs sur ce point, tandis qu'ils l'ont perdu dans les dialectes novateurs (y compris celui de l'Alexis et du Roland). Au nominatif du pluriel tous les substantifs et adjectifs ont zéro au masculin (y compris ceux qui proviennent de la troisième déclinaison latine: *grant*), mais *-s* au féminin (y compris *autres* et *granz*), cp. § 7.3. L'article pluriel du féminin n'est pas *las* (p. 93), mais *les*. Le schéma des pronoms personnels est erroné, surtout parce que la distinction entre ce que l'auteur appelle formes toniques et formes atones est subordonnée à la distinction entre datif et accusatif (voir P. Skårup: *Les premières zones de la proposition en ancien français*. *Revue Romane*, numéro spécial 6, 1975, chap. I). Les formes *chantassons*, *chantassez* avec *-a-* (p. 103) sont postérieures au moyen âge (ou plutôt:

elles n'ont jamais existé, puisque les désinences étaient déjà *-ions*, *-iez* à l'époque où *-a-* y avait remplacé *-i-*). Au parfait, on n'a pas *querismes*, *queristes* (p. 108), mais *quesimes*, *quesistes*. Je ne connais pas la forme *feüs*, variante de *fus* (p. 110).

Le livre n'est pas dépourvu de qualités pédagogiques. Mais que dire d'une pédagogie efficace portant sur des choses erronées?

Povl Skårup
Århus

Gérard Moignet: *Grammaire de l'ancien français*. Initiation à la linguistique. Série B: Problèmes et Méthodes, 2. Klincksieck, Paris, 1973. 445 p.

Philippe Ménard: *Manuel du français du moyen âge. 1. Syntaxe de l'ancien français*. SOBODI, Bordeaux, 1973. 320 p.

1. Voici deux manuels d'ancien français très différents, mais qui se complètent en un sens: d'une part, la *Grammaire de l'ancien français* de Moignet, grammaire «exhaustive», traitant à la fois la morphologie (qui, souvent, dans sa partie verbale, constitue une grosse difficulté pour les débutants) et la syntaxe, celle-ci d'un point de vue guillaumien; d'autre part, la *Syntaxe de l'ancien français* de Ménard (nouvelle édition refondue d'un ouvrage de 139 pages, datant de 1968), qui est principalement un répertoire des différences syntaxiques entre l'ancien français et le français moderne. Plutôt qu'un exposé cohérent et systématique, le livre de Ménard est un ouvrage de référence qui permettra de comprendre de manière plus directe les problèmes rencontrés dans la lecture des textes médiévaux sans qu'il soit nécessaire de passer par une théorie linguistique particulière – ce qui, par ail-

leurs, empêche une compréhension plus approfondie de la structure propre à l'ancien français.

Dans ce compte rendu, il ne s'agira donc nullement d'opérer un choix entre les deux, une option ne s'imposant absolument pas. Si une comparaison se révèle néanmoins nécessaire, c'est parce que les deux auteurs destinent leurs ouvrages respectifs à l'enseignement de l'ancien français. Moignet, p. 7: «L'objet de cette grammaire de l'ancien français est de décrire les grandes lignes de la langue avec laquelle les étudiants de licence, de C.A.P.E.S. et d'agrégation doivent se familiariser.» Ménard, p. 7 (Avant-propos de la première édition): «Nous avons donc voulu réunir les éléments essentiels de la syntaxe médiévale à l'intention des étudiants qui, dans les Facultés des lettres, dès la seconde année du premier cycle, doivent étudier des textes anciens. Les candidats au C.A.P.E.S. et à l'agrégation trouveront dans ce petit livre de quoi rafraîchir leurs connaissances.» Mais, si, pour Moignet (p. 9), «Une grammaire, quelle qu'elle soit, suppose une théorie du langage. La nôtre, qui, nous l'espérons, ne se fera jamais indiscrète, est celle que Gustave Guillaume nous enseigne», la méthode de Ménard est celle de la grammaire scolaire (p. 9): «A quelques exceptions près, la terminologie usuelle a été conservée. Malgré ses imperfections, elle offre l'avantage d'être communément intelligible. Pour la méthode, j'ai essayé de suivre une voie moyenne qui ne fût ni audacieusement novatrice ni désespérément rétrograde.» Comme le but déclaré de Ménard est de présenter une syntaxe tout à fait traditionnelle, qui soit à la portée immédiate de tout un chacun, on ne saurait guère lui faire grief des inconséquences de la terminologie qu'il utilise. On pourra simplement se demander à qui on rend service au fond en publiant des grammaires aussi «faciles». En revanche,